

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1196/SG/CG concernant une prise en charge des frais d'évacuation, de traitement et de séjour en Métropole

n° 71-1196/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
8 septembre 1971

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1971

Date du numéro
25 septembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire, les frais d'évacuation, de traitement et de séjour à la Fondation Curie, 26, rue d'Ulm, Paris (5°), de l'enfant Fatma Dabale Ahmed.